



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E161593

VALABLE JUSQU'AU 12/03/2024

ÉDITÉ LE 14/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/06/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REIMS CEDEX 2016B00547

Siret : 821 061 553 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4410267

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C84976Y1244000/001 497047/39

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C84976Y1244000/001 497047/39

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : BRIE CHAMPAGNE CONSTRUCTION

17 RUE DE L'ARBRE HAUT
51310 ESTERNAY

Téléphone : 03 26 81 56 82

Portable :

Site Internet : www.bc-co.fr

E-mail : geraldine.breton@bc-co.fr

Responsabilité légale :

MECREANT FRANCOIS PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	09/03/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	09/03/2021
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	09/03/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	09/03/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	09/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.